

## « Refondation de l'École » et « Rythmes scolaires »

**Le ministre Peillon doit abandonner ses projets !  
Il doit entendre les revendications des enseignants !**

Depuis quelques mois, le rejet des projets du ministre Peillon sur les rythmes scolaires ne cesse de grandir. Dans les RIS que le SNUDI FO 13 organise, les collègues viennent nombreux exprimer leur refus de travailler le mercredi et de passer sous la tutelle des collectivités locales.

Par milliers, dans toute la France, ils expriment leur colère et leur indignation devant l'entêtement du ministre à vouloir augmenter leurs jours de présence sur l'école, leur faire supporter la charge financière du travail du mercredi et engager un processus de territorialisation de l'école publique qui conduirait à la dislocation du statut de fonctionnaire d'État.

Au congrès de l'Association des maires de France (AMF), le ministre a déclaré « **Dans le moment budgétaire que nous vivons nous demandons aux enseignants de venir une demi journée de plus sans les payer** » !

### **Au nom de quoi devrions-nous accepter ?**

- ▶ Au nom de quoi les enseignants du premier degré devraient-ils accepter de voir leur rémunération diminuer encore davantage alors que le pacte de compétitivité du gouvernement entraîne déjà une hausse de la TVA et que les prélèvements s'accroissent au 1<sup>er</sup> novembre de 0,10 % ?
- ▶ Au nom de quoi devraient-ils accepter la double tutelle Education nationale/collectivités territoriales qui engagerait la mise à mort de leur statut de fonctionnaire d'État ?
- ▶ Au nom de quoi faudrait-il accepter la règle d'or adoptée par le parlement le 22 novembre en application du TSCG (Traité de Stabilité de Coordination et de Gouvernance) ?

Face au tollé que soulève ce projet, tant chez les enseignants que chez les élus, le Président de la République vient d'annoncer le 20 novembre au congrès de l'AMF qu'il étalait la mise en œuvre de la semaine de quatre jours et demi jusqu'en 2014.

Il laisserait « *toute latitude aux communes quant à l'application de la réforme, il instaurerait l'inégalité de traitement généralisée* » (cf. [déclaration de la FNEC FP-FO sur le site](#) ou en PJ).

**Les salariés devraient-ils se soumettre au plan d'austérité, pour une dette qui n'est pas la leur ?  
Les enseignants devraient-ils accepter des plans ministériels contraires à leurs intérêts ?  
Les syndicats devraient-ils accepter d'accompagner ces projets ?**

**POUR FORCE OUVRIERE, C'EST 3 FOIS NON !**

### **Le SNUDI-FO n'a qu'une seule proposition :**

***Monsieur le ministre, abandonnez votre projet de semaine de quatre jours et demi et vos projets d'école du socle et de territorialisation et ouvrez des négociations sur la base des revendications !***

### **Le SNUDI-FO n'a qu'une seule ligne de conduite :**

***Informé, rassembler, préparer la mobilisation,  
en toute indépendance, contre ces projets gouvernementaux !***

**Il invite les enseignants à adopter dans leurs écoles des motions (modèle en PJ ou [sur le site](#)) pour dire au ministre :**

- qu' ils ne veulent pas travailler un jour de plus,
- qu' ils ne veulent pas être placés sous la coupe des élus locaux
- que, contrairement à ce que dit PEILLON, en ont assez de voir leur salaire diminuer et veulent être augmentés
- qu' ils ne veulent pas que les études surveillées rétribuées soient supprimées

Le SNUDI FO 13 transmettra toutes les prises de positions au ministre et au recteur.

## **Dans cette situation, que cherchent donc les responsables nationaux du SNUipp, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT ?**

**Le Conseil syndical du SNUDI FO 13 a pris connaissance de la lettre nationale commune** du 12 novembre 2012 adressé au ministre par les responsables nationaux du SE UNSA, du SNUipp et du SGEN CFDT qui dit :  
« Monsieur le Ministre, Nous partageons avec vous l'idée qu'il faut repenser les temps et les contenus pédagogiques(...)»

*Ceci implique donc de revoir la définition et l'organisation des obligations de service des professeurs des écoles, qui plus est, avec l'introduction d'une journée supplémentaire (...)*

*En conséquence, nous vous demandons de réunir une table ronde des représentants des collectivités territoriales, des familles et des enseignants. »*

**Le SNUDI-FO considère que c'est une demande à haut risque** qui rappelle le scénario du « protocole de discussion » entre le ministre Darcos, le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT sur « les modes possibles d'organisation de la semaine » dont l'aboutissement fut la mise en place de l'Aide Personnalisée justifiant la mise en extinction des RASED !

Aujourd'hui, comment des responsables syndicaux peuvent-ils demander que des représentants des collectivités territoriales interviennent dans la définition des obligations de service des enseignants, fonctionnaires d'Etat, **au moment où le gouvernement adosse son projet de loi à l'acte III de la décentralisation, abandonne aux régions l'orientation scolaire et les lycées professionnels, propose, dans son projet de refonte des rythmes scolaires, une heure hebdomadaire « souple », utilisée en fonction des communes dans le cadre des Projets Educatifs Locaux ?**

N'est-ce pas aller dans le sens voulu par le gouvernement d'une « territorialisation » refusée par les enseignants et contraire à la défense de notre statut de fonctionnaire d'Etat ?

**Le SNUDI FO 13 invite les enseignants du 1<sup>er</sup> degré à rejoindre FORCE OUVRIERE**, organisation qui se situe invariablement sur le terrain de l'indépendance vis à vis du pouvoir, sur le terrain de la défense des revendications et des intérêts des personnels !

---

## **Prochaines RIS du SNUDI FO 13**

**Pour vous informer réellement, comprendre les enjeux de ces projets, débattre et délibérer, participez aux RIS ouvertes à tous les collègues, syndiqués, non syndiqués à l'initiative du SNUDI FO 13.**

**Mardi 27 novembre : MARSEILLE NORD**, 17h, Ecole elem La Visitation, 48 ch des Aygalades 13014

**Mardi 27 novembre : PEYROLLES**, 17h, Ecole mat de Peyrolles

**Mercredi 28 novembre : MARSEILLE SUD 7-8<sup>ème</sup>**, Ecole elem Pharo, rue des Catalans 13007

**Judi 29 novembre : EST DEPARTEMENT**, 17h, Ecole elem P. Eluard, 22 av de la Gare La Bouilladisse

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre : LES PENNES MIRABEAU**, 9h, Ecole mat La Renardière

**Judi 6 décembre : LA CIOTAT**, 17h, Ecole elem Vignol, chemin de Virebelle

**Mercredi 12 décembre : MARSEILLE SUD**, 9h, Ecole elem Prado-Plage, 122 rue du Cdt Rolland 13008

**Vous pouvez aussi nous solliciter pour programmer des réunions dans vos écoles !**

### **Rappel :**

**Ce temps de réunion est récupérable sur le temps de service, hors temps élève, à savoir les 48h00 de concertations ou d'animations pédagogiques ou la journée de solidarité.**

Voir ici le [mode d'emploi](#)

Voir ici la [demande de participation](#)

**En cas de problème, alertez immédiatement le SNUDI-FO !**

### **Attention, depuis cette année, la législation a changé :**

Le temps de réunion syndicale à décompter du temps de travail passe **de 6 heures à 12 heures annuelles !** (article 5 du nouveau décret du 16 février 2012)

**Cette disposition réglementaire permet donc à chaque enseignant de participer à une réunion de trois heures par trimestre, et ainsi de quatre réunions par an.**

---

**Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE**

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87

---

**Pour faire porter votre voix, il est nécessaire de renforcer le syndicat.**

**Sans syndiqués pas de syndicat ! Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à nous rejoindre.**

[Bulletin de syndicalisation](#)